



Dernière semaine de cours selon l'horaire habituel : du 19 au 23 mai 2025

Pendant le mois de juin, en dehors des dates ci-dessous, les élèves sont tenus d'aller au travail.

**Durant tous les examens, il est interdit d'avoir sur soi un appareil de télécommunication !
Tous les moyens auxiliaires autorisés sont personnels et non transmissibles.**

Examens oraux : lundi 2 juin 2025

L'heure de passage des oraux sera affichée dans le hall d'entrée de l'EPCA deux semaines avant le début des examens finals et communiquée sur votre mail eduvaud.

DCO	Moyens auxiliaires autorisés
DCO - A Conception du développement professionnel et personnel	TPA et fichiers de présentation
DCO - B Communiquer avec des personnes de groupes d'intérêts différents	aucun

Examens écrits : mardi 3 juin 2025

Horaire	DCO	Moyens auxiliaires autorisés
13h45	Appel et formalités	
14h00 - 15h00	DCO C : collaboration dans le processus de travail de l'entreprise DCO D : mise en place d'infrastructures et utilisation d'applications DCO E : traitement d'informations et de contenus	ordinateur portable personnel et fonctionnel, un chargeur pour l'ordinateur et des écouteurs compatibles avec l'ordinateur, toutes documentations utiles (examen de type « open book »), calculatrice.

Les instructions générales de la DGEP relatives aux examens, qui font partie intégrante de cette convocation, sont accessibles sur le site www.epca.ch.

Promotions

vendredi 27 juin 2025 - 15h30 - Salle de l'Aiglon, Aigle